

Mézidon Vallée d'Auge, le 29 août 2022

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme en ligne de gestion des inscriptions au service de restauration scolaire, nous constatons qu'il y a encore un grand nombre d'enfants, déjà inscrits l'année scolaire 2021-2022, qui n'ont pas été **réinscrits**.

Pour rappel, afin de pouvoir enregistrer vos prévisions de cantine, vous devez, **impérativement**, mettre à jour votre dossier de réinscription, en vous connectant, munis de vos codes. Si vous les avez égarés, vous devez les réclamer au service scolaire de la mairie de Mézidon-Canon – tél : 02 31 41 20 17.

Par ailleurs, pour les nouveaux inscrits à l'école, un dossier papier est à remplir, celui-ci vous a été adressé par courrier. Dans le cas contraire, il doit être réclamé **également** au 02 31 41 20 17.

Nous vous remercions de faire le nécessaire dans les plus brefs délais, sans quoi, nous ne pourrions pas accueillir vos enfants en cantine et en garderie.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, l'expression de nos sentiments distingués.



Le service scolaire

Mézidon Vallée d'Auge, le 29 août 2022

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme en ligne de gestion des inscriptions au service de restauration scolaire, nous constatons qu'il y a encore un grand nombre d'enfants, déjà inscrits l'année scolaire 2021-2022, qui n'ont pas été **réinscrits**.

Pour rappel, afin de pouvoir enregistrer vos prévisions de cantine, vous devez, **impérativement**, mettre à jour votre dossier de réinscription, en vous connectant, munis de vos codes. Si vous les avez égarés, vous devez les réclamer au service scolaire de la mairie de Mézidon-Canon – tél : 02 31 41 20 17.

Par ailleurs, pour les nouveaux inscrits à l'école, un dossier papier est à remplir, celui-ci vous a été adressé par courrier. Dans le cas contraire, il doit être réclamé **également** au 02 31 41 20 17.

Nous vous remercions de faire le nécessaire dans les plus brefs délais, sans quoi, nous ne pourrions pas accueillir vos enfants en cantine et en garderie.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, l'expression de nos sentiments distingués.



Le service scolaire